

TAXATION ET TARIFICATION



BUDGET 2024

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

En vertu du Code municipal du Québec, la Municipalité se doit de déposer un budget équilibré.

TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE - TAUX DU 100 \$ D'ÉVALUATION		
	2024	2023
Taxe foncière générale	0,6392 \$	0,5256 \$
Sûreté du Québec	0,0732 \$	0,0742 \$
Écocentre	0,0251 \$	0,0054 \$
Sécurité publique (incendie)	0,0856 \$	0,1084 \$
Service de la dette	0,0938 \$*	0,1320 \$
Taxes de services de la MRC (quote-part)	0,0508 \$	0,0794 \$
Taxe fonds de roulement	0,0179 \$	0,0157 \$
Total du taux des taxes foncières pour l'année	0,9857 \$	0,9407 \$

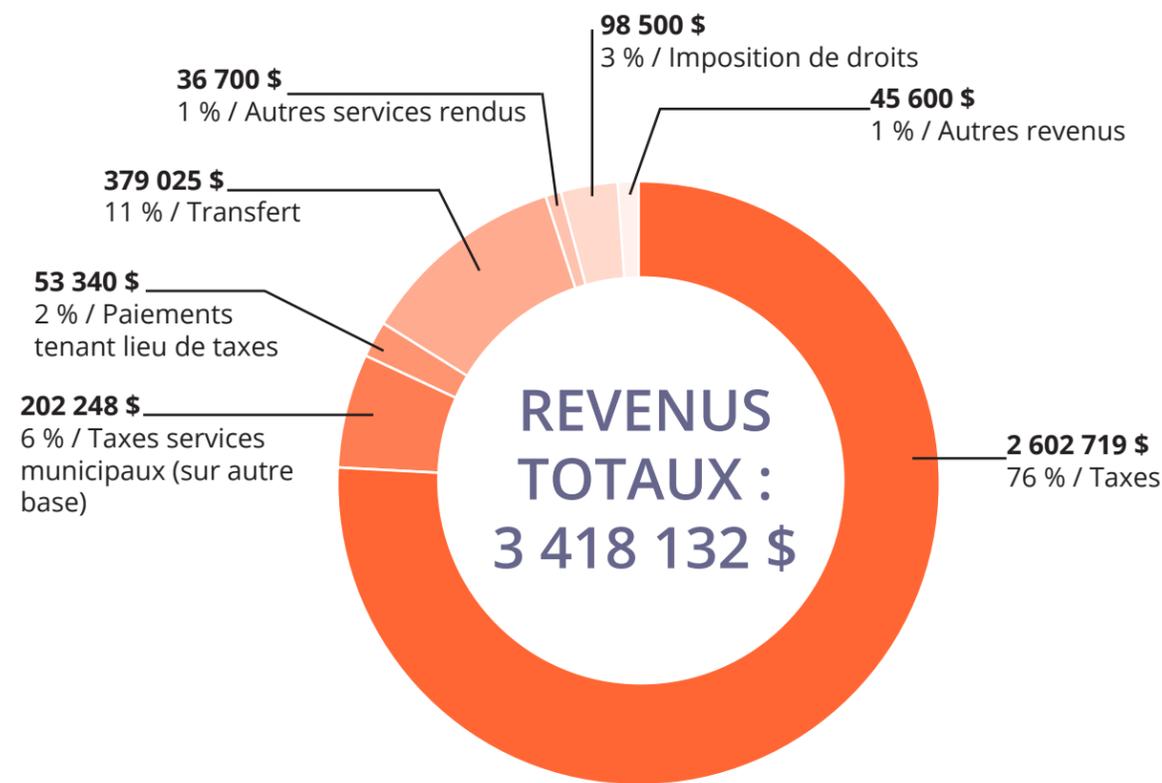
TARIFICATION		
	2024	2023
MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Logement, résidence, chalet	208 \$	133 \$
Commerce (ex. AirBnb)	416 \$	133 \$

*Ce taux peut varier en fonction des différents règlements pour atteindre le capital et intérêts.

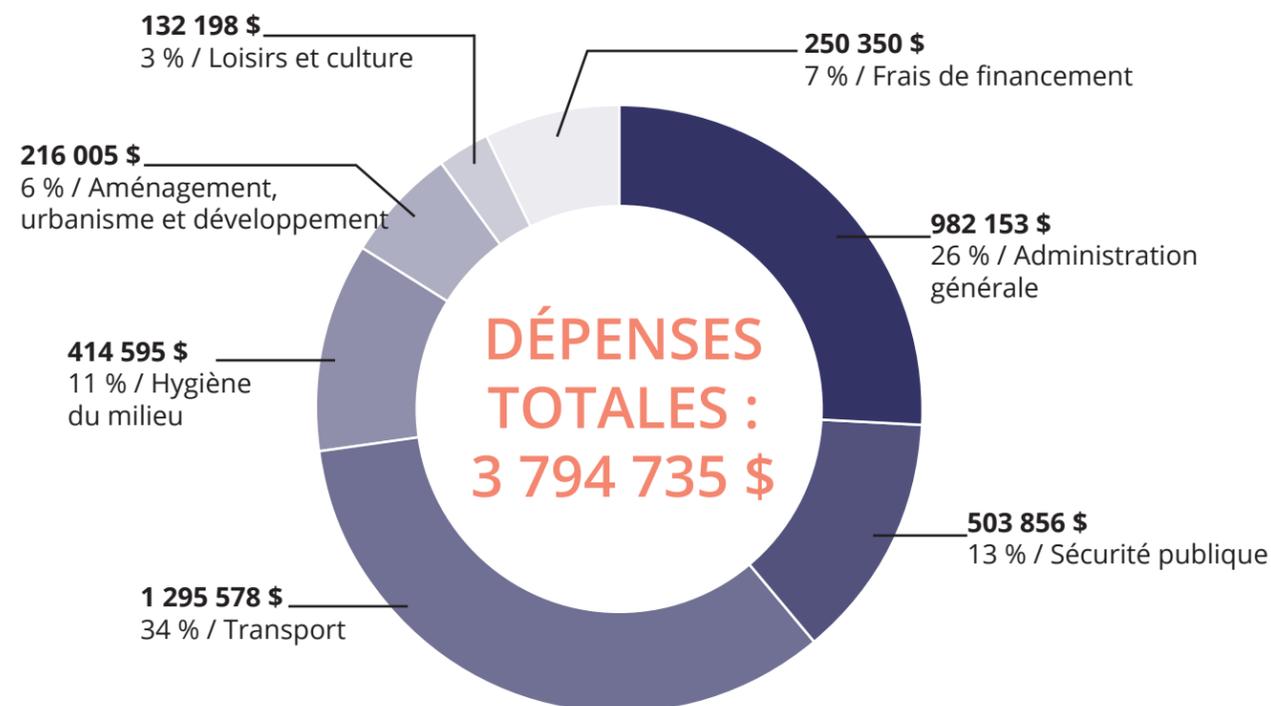
Le règlement de taxation, compensation et de tarification pour 2024 n°453-24-01 est disponible sur le site web de la Municipalité au www.val-des-lacs.ca/fr/vie-municipale/reglements-municipaux/ pour consultation.

	BUDGET 2024	ÉCART BUDGET 2024 VS 2023	BUDGET 2023
REVENUS			
Taxes générales	2 602 719 \$		2 399 010 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	202 248 \$		130 473 \$
Paiements tenant lieux de taxes	53 340 \$		53 000 \$
Transferts	379 025 \$		295 085 \$
Autres services rendus	36 700 \$		17 900 \$
Imposition de droits	98 500 \$		96 700 \$
Autres revenus	45 600 \$		64 500 \$
TOTAL - REVENUS	3 418 132 \$		3 056 668 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration générale	982 153 \$		1 002 162 \$
Sécurité publique	503 856 \$		472 756 \$
Transport	1 295 578 \$		767 924 \$
Hygiène de milieu	414 595 \$		278 217 \$
Aménagement, urbanisme et développement	216 005 \$		160 550 \$
Loisirs et culture	132 198 \$		93 720 \$
Frais de financement	250 350 \$		127 939 \$
TOTAL - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 794 735 \$		2 903 268 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Amortissement	(435 520) \$		- \$
Financement	59 857 \$		79 300 \$
Surplus (déficit) affecté	(56 500) \$		- \$
Affectations équilibre budgétaire	47 110 \$		47 500 \$
Dépenses constatées à pourvoir	8 450 \$		26 600 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	(376 603) \$		153 400 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION	3 418 132 \$		3 056 668 \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	- \$		- \$

RÉPARTITION DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



L'INVESTISSEMENT

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) est un outil de planification permettant de se montrer prévoyant. De prioriser ses ressources financières en fonction d'objectifs définis.

Les sommes inscrites peuvent être modifiées en cours de route, puisque le PTI est un tableau de bord qui s'ajuste au regard des défis, des besoins et des imprévus.

8,2 M\$
D'INVESTISSEMENT

Au total, le PTI cumule des investissements de 8,2 M\$ pour les trois prochaines années, mais la réalisation des projets demeure en majorité grâce à l'octroi de subventions.

2024 ► 2 907 300 \$

2025 ► 2 089 000 \$

2026 ► 4 579 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

INVESTISSEMENT

ANNÉE 2024

Administration	5 000 \$
Sécurité publique	158 000 \$
Travaux publics	2 559 300 \$
Urbanisme	20 000 \$
Loisirs et culture	165 000 \$
Total	2 907 300 \$

ANNÉE 2025

Administration	10 000 \$
Sécurité publique	- \$
Travaux publics	1 199 000 \$
Urbanisme	220 000 \$
Loisirs et culture	660 000 \$
Total	2 089 000 \$

ANNÉE 2026

Administration	5 000 \$
Sécurité publique	2 000 000 \$
Travaux publics	1 024 000 \$
Urbanisme	- \$
Loisirs et culture	550 000 \$
Hygiène du milieu	1 000 000 \$
Total	4 579 000 \$

Grand total 8 222 300 \$

PRINCIPAUX PROJETS PRÉVUS POUR 2024

- Acquisition de 3 radars pédagogiques
- Acquisition d'une pelle hydraulique
- Réalisation d'un plan directeur des parcs
- Établissement d'une politique pour les aînés (MADA)
- Projet de parc riverain
- Réfection du chemin Val-des-Lacs (phase 3 et 4)
- Réfection des chemins Paquette et Val-Monts